Image not found or type unknown

JAF audience sans que je sois avertie ?

Par **Sunny6S**, le **13/10/2022** à **22:41**

Bonjour,

Je suis séparée du père de mon fils depuis des années. Mon fils n'a pas vu son père depuis bientôt 6 ans et celui ci n'a pratiquement jamais pris de nouvelles et n'a jamais participé financièrement.
J'ai déménagé il y a deux ans et je ne lui avais pas donné ma nouvelle adresse. En décembre dernier il m'envoi un message non pas pour demander des nouvelles de mon fils, mais pour me dire que deux audiences ont eu lieu, qu'étant donné qu'il n'avait pas mon adresse ces audiences ce sont passées sans moi et qu'il a obtenu des droits.
a ce moment là je lui ai donné mon adresse, car il refusait de me fournir des preuves. Je n'ai jamais rien reçu.

Est ce possible que des audiences aient eu lieu et qu'un jugement ai été rendu sans ma présence et sans que je puisse me défendre ?
je vous remercie.

Par **Marck.ESP**, le **14/10/2022** à **10:10**

Bonjour
Tel que vous l'expliquez, l'audience aurait dû être renvoyée, en votre absence.

Mais votre ex avait bien le moyen de vous contacter, vu qu'il l'a fait ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés